



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

1/1

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le

6 JAN. 2014

Référence : 13/976/TRANSMISPREF
Vos réf. : SBEP/AP/2013-491
Affaire suivie par :
Simone RENAULT
Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : simone.renault@developpement-durable.gouv.fr

Mr. LE PREFET
Préfecture de la Corse du sud
20188 AJACCIO CEDEX

**Bordereau de transmission au Préfet
d'un avis du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant
sur une (des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, l'avis du Conseil national de la protection de la nature sur la demande d'autorisation ci-après. Pour me permettre de fournir un compte-rendu au dit Conseil, je vous remercie de me faire parvenir une copie de votre décision.

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	Conseil Général de la Corse du Sud
Nom du (ou des) mandataire(s)	
Adresse	Hôtel du Département BP 414
Code postal-Commune	20183 AJACCIO cedex

Activité demandée : CAPTURE OU ENLEVEMENT- RELACHER-
décembre 2013/janvier 2014

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Olmeto, Propriano	
Adresse	CORSE DU SUD	

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
<i>Patella ferrugina</i>	Patelle géante	7 individus	Sécurisation de la digue Est du port de Propriano

L'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire

Jacques WINTERGERST

Copie à : DREAL Corse
service Biodiversité, Eau et Paysage
(division biodiversité terrestre)
19, cours Napoléon CS 10 006
20180 AJACCIO CEDEX 9



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

1/2

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 28 décembre 2013

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 13/976/EXP

Affaire suivie par :

Simone RENAULT

Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41

Mél : simone.renault@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, pour avis du Conseil national de la protection de la nature, la
demande d'autorisation ci-après :

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	Conseil Général de la Corse du Sud
Nom du (ou des) mandataire(s)	
Adresse	Hôtel du Département BP 414
Code postal-Commune	20183 AJACCIO cedex

Activité demandée : CAPTURE OU ENLEVEMENT- RELACHER-
décembre 2013/janvier 2014

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Olmeto, Propriano	
Adresse	CORSE DU SUD	

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
<i>Patella ferrugina</i>	Patelle géante	7 individus	Sécurisation de la digue Est du port de Propriano

VOIR AVIS CI JOINT

AVIS DE L'EXPERT DELEGUE DU CNPN :			
Favorable :	<input type="checkbox"/>	Favorable sous conditions	<input checked="" type="checkbox"/>
Fait le :	Signature :		Défavorable <input type="checkbox"/>
<i>2 janvier 2014</i>			



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 ET DE L'ÉNERGIE

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
 Sous-direction de la protection et de la
 valorisation des espèces et de leurs milieux
 Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 28 décembre 2013

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 13/976/EXP

Affaire suivie par :

Simone RENAULT

Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41

Mél : simone.renault@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
 du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
 (des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

Avis favorable (2.01.2014)

Avis favorable pour la capture des 7 individus de Patelle géante, sans relâcher car le transfert vers un autre support n'est pas nécessaire, les confier à la plateforme marine de l'Université de Corse, Stella Mare, qui souhaite effectuer des recherches sur cette espèce.

Par contre, les blocs de roche qui viendront renforcer la digue du port de Propriano devront présenter des surfaces les plus lisses possibles, au niveau médiolittoral (entre 0,5 mètre de profondeur et 0,5 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer) afin de permettre l'installation de larves de patelles géantes et leur croissance afin de permettre la reconstitution d'une véritable colonie.

Mise en place d'un suivi sur 5 ans de cette recolonisation des blocs par la patelle géante
 Bilan annuel à la DREAL

AVIS DE L'EXPERT DELEGUE DU CNPN :

 Favorable : Favorable sous conditions Défavorable

 Fait le : *2 janvier 2014* Signature :

